



PRÉFET
DE LA CHARENTE

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Angoulême, le 04 février 2017

Fin de l'alerte météorologique en Charente

Compte tenu de l'amélioration des conditions météorologiques permettant le passage de l'alerte rouge au niveau jaune, le préfet de la Charente, Pierre N'Gahane, **a décidé de désactiver le centre opérationnel départemental en préfecture et de lever l'ensemble des mesures liées à l'alerte de niveau rouge**, notamment :

- l'interdiction de circulation des poids-lourds de plus de 7,5 t et des transports aux personnes sur le réseau national
- l'interdiction des manifestations en plein-air.

Les services restent mobilisés sur le terrain pour permettre un retour à la normale au plus vite.

Toutefois il convient de rester vigilants, Météo France prévoit pour la journée du dimanche 5 février, des rafales pouvant atteindre localement 100km/h.

Pour votre sécurité, vous pouvez vous tenir informés de l'évolution de la situation sur le site <http://www.meteofrance.com/accueil>